

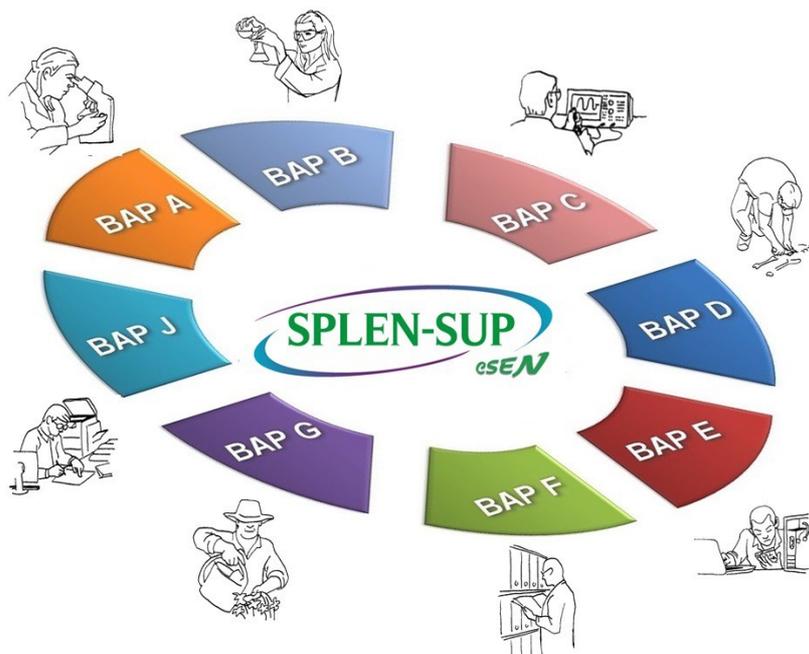


Élections professionnelles 2022
CSAM
Comité Social d'Administration
du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche



Du 1er au 8 décembre 2022, nous élirons nos représentants au Comité Social Ministériel pour tous les personnels de catégorie A, B et C.

Je vote SPLEN-SUP, pour un syndicat apolitique qui défend tous les collègues, quels que soient leur grade, leur corps et leur fonction.



Quel est le rôle du CSAM :

Les comités techniques (CT) et les comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) sont fusionnés en une instance unique pour la fonction publique ; ils prennent le nom «Comités Sociaux d'administration».

- le fonctionnement et l'organisation des services ;
- l'accessibilité des services et la qualité des services rendus ;
- l'égalité professionnelle ;
- la protection de la santé, l'hygiène et la sécurité des agents ;
- les orientations stratégiques sur les politiques de ressources humaines ;
- les lignes directrices de gestion (LDG) en matière de mutation, de mobilité, de promotion interne et d'avancement de grade.

Votez pour le SPLEN-SUP, syndicat apolitique et indépendant affilié à la CSEN

Choisir ses représentants, c'est donner la possibilité de défendre tous les personnels de tous les services, quelle que soit leur affectation pour :

- ⌞ le fonctionnement des établissements, leur organisation et les moyens alloués
- ⌞ les statuts des personnels
- ⌞ l' évolution des carrières, des grilles indiciaires, des primes
- ⌞ les conditions de travail, les recrutements et la formation professionnelle
- ⌞ le suivi médical des personnels, tant physique que psychologique
- ⌞ la sécurité au travail

Le SPLEN-SUP, fort de son expérience du terrain depuis de nombreuses années, défend tous les personnels en faisant appliquer les textes publiés au Bulletin Officiel, en accompagnant les collègues en difficultés, en apportant une aide pour des démarches administratives (dossiers de promotions, entretien professionnel, mutation...)

Nos revendications :

- Des régimes indemnitaires revalorisés de façon suffisante en adéquation avec nos missions.
- Une vraie revalorisation du pouvoir d'achat.
- Le remplacement systématique et quasi immédiat de tout personnel en arrêt maladie, de maternité ou de paternité.
- Un classement du personnel dans le RIFSEEP qui soit cohérent avec ses missions.
- Maintien de tous les postes d'ITRF, avec de réelles possibilités de promotions sur place pour tous.
- Maintien des travaux pratiques et des épreuves pratiques en sciences dans le secondaire qui garantissent la maîtrise d'une technicité nécessaire aux futurs étudiants.
- Une réelle possibilité de mutation des EPLE vers le Supérieur et inversement.
- Un vrai mouvement académique et inter-académique pour tous les ITRF de toutes les BAP.
- Un vrai suivi médical tout au long de la carrière qui est une obligation de chaque employeur.

Ces dernières années, les conditions de travail de tous les personnels se sont dégradées, tant au niveau des salaires, des carrières, des recrutements et des remplacements des collègues en arrêt maladie.

Fort de ce constat, le SPLEN-SUP, par vos voix aux élections, continuera à défendre sans relâche notre profession auprès de nos administrations.



Votez pour le SPLEN-SUP, syndicat apolitique et indépendant affilié à la CSEN